

Une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été tenue dans la bibliothèque de l'école secondaire Rosemère, 530, rue Northcote, Rosemère (Québec) le mercredi 2000-02-23, à 19 h 30; y étaient présents :

Steve Bletas, président; Natalie Auclair, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Walter Fogel, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand (par téléphone), Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Grace Nesi, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Mary Svotelis et Edward Turchyniak, commissaires; Mario Gaulin et Pierre Niding, commissaires-parents; et Dominic Martini, directeur général.

Étaient également présents : Robert Vallerand, directeur général adjoint; Lorraine Archambault, directrice du Service des ressources financières; Laiq Hanafi, directeur des Services éducatifs; Jean-Guy Messier, directeur du Service des technologies de l'information; Agostino Santini, conseiller-cadre à la direction; Michael Stirrup, directeur du Service des ressources humaines; Raymond Thivierge, directeur du Service des ressources matérielles; et Jocelyne Thompson-Ness, secrétaire de séance. Il y avait aussi un large auditoire.

Étaient absents : William Pollock, vice-président, Linda Gagnon et James McDougall, commissaires.

Le président a ouvert la séance à 19 h 30.

1.0 INTRODUCTION

000223-CA-
0156

ATTENDU QU'en vertu de l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) un commissaire peut, lorsque la majorité des commissaires physiquement présents y consent, participer à une séance grâce à un moyen de communication;

ATTENDU QU'il y a quorum et que le président du Conseil des commissaires est présent à la séance du 2000-02-23;

ATTENDU QUE certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher un commissaire d'être physiquement présent à une séance et qu'il est préférable que le plus grand nombre de commissaires possible participent au processus de prise de décisions du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Kmec que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise Peter Haldimand à participer et à voter à la séance ordinaire du 2000-02-23 par téléphone.

Adopté à l'unanimité

On a proposé d'apporter les modifications et ajouts suivants à l'ordre du jour :

- | | | |
|------------|---|-------------|
| 1.0 | PARTICIPATION PAR TÉLÉPHONE | RES |
| 5.0 | DOSSIERS À L'ÉTUDE : | |
| | 5.4 <i>Calendrier des séances des comités</i> | INFO |
| 6.0 | DOSSIER À L'ÉTUDE : | |

0308

Après en avoir discuté, le conseil s'est entendu pour traiter les points 14.0 et 16.0 immédiatement après le point 4.0.

000223-CA-0157

IL EST PROPOSÉ PAR Glen Haines que l'ordre du jour contenu au document n° 2000/02/23-CA-001 soit approuvé tel qu'il a été modifié.

Adopté à l'unanimité

2.0 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Walter Fogel a avisé verbalement qu'à la page 0290 du procès-verbal de la séance ordinaire du 2000-01-26, au point 6.1, l'énoncé suivant a été omis : « *Walter Fogel s'est opposé à la tenue de caucus, car il considère que ce genre de réunion va à l'encontre des dispositions prévues à l'article 167 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3).* »

Une erreur a aussi été relevée à la page 0290, point 5.3, 1^{er} et 2^e alinéas : la dénomination exacte de l'organisme est *Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie*.

Nick Milas a intégré la salle.

HEURE : 19 h 40

000223-CA-0158

IL EST PROPOSÉ PAR Morten Schrier que le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 2000-01-26, et dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé tel que corrigé.

Adopté à l'unanimité

3.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président a avisé le conseil qu'il avait reçu une lettre du ministère de l'Éducation autorisant la construction d'un nouveau centre administratif.

Il a ensuite rappelé aux membres qu'il y aura un colloque à l'école secondaire Lake of Two Mountains et il les a encouragés à y assister.

4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Linda Kafenzakis, un parent de l'école primaire Genesis, a demandé quel commissaire représentait son école. Le directeur général a expliqué que les commissaires représentent l'ensemble des écoles de la commission scolaire. Il a toutefois précisé que l'école Genesis fait partie de la circonscription électorale 15 et que M. Nazario Facchino a été élu au poste de commissaire de cette circonscription.

M^{me} Kafenzakis s'est ensuite dite déçue que la commission scolaire ait rejeté la demande formulée par l'école en vue d'obtenir une dérogation aux dispositions de la politique n° 99-ED-03 :

Programme d'études primaires relatives à l'enseignement de *English Language Arts*. Le directeur général a expliqué qu'après maintes délibérations et une analyse approfondie de la question, la commission scolaire avait adopté une politique rendant obligatoire l'enseignement du programme *English Language Arts* pour toutes les classes. Il a ajouté qu'à titre d'établissement anglophone, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ne veut pas demander au ministre de l'Éducation d'être exemptée d'enseigner l'anglais dans ses écoles.

0309

M^{me} Kafenzakis a déclaré que les parents de l'école primaire Genesis perçoivent le refus de leur accorder le statu quo comme un manque de respect. Elle a ajouté que l'école croit que la période de consultation a été trop brève et que le sujet n'a pas été traité à fond.

Comme suite aux allégations de M^{me} Kafenzakis voulant que les recommandations des parents n'aient pas été prises au sérieux, le président a déclaré qu'avant de procéder à l'adoption des politiques sur les programmes d'études, toutes les recommandations reçues durant la consultation ont été étudiées attentivement et ont fait l'objet de discussions à bon nombre de séances.

14.0 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

Pierre Niding a noté que le directeur général avait assisté à la dernière rencontre du comité de parents pour parler du budget 1998-1999.

Mario Gaulin a rapporté que certains conseils d'établissement éprouvaient encore de la difficulté à communiquer avec la direction de leur école respective. Le président a dit qu'il espérait que les représentants des écoles visées prendront part au colloque du 2000-03-11 qui portera sur le rôle et les responsabilités des conseils d'établissement.

Le directeur général a dit qu'il aimerait être tenu au courant de ce genre de problème, car il pourrait tenter d'aider les directions d'école et les parents qui siègent aux conseils d'établissement à établir de meilleures relations de travail.

Mario Gaulin a quitté la salle.

HEURE : 20 h 05

16.0 ACSAQ

Carolyn Curial a rapporté que le congrès printanier et l'assemblée générale annuelle de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec auront lieu du 2000-05-04 au 2000-05-06, au Château Mont-Tremblant, à Mont-Tremblant, Québec.

Walter Fogel a soulevé la question des coûts inhérents au congrès et le directeur général a expliqué que chaque administrateur possède un budget de perfectionnement auquel peuvent être imputées les dépenses engagées pour prendre part à ce genre d'activité. De plus, un budget distinct a été approuvé pour qu'un certain nombre de commissaires puissent y participer.

M. Fogel a demandé qu'une ventilation des coûts, par administrateur et commissaire, soit produite pour la participation au congrès de l'année dernière.

Edward Turchyniak a suggéré qu'un rapport sur les frais de participation au congrès soit rédigé après la tenue de l'événement.

000223-CA-
0159

ATTENDU QUE l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec tiendra son congrès printanier et son assemblée générale annuelle au Château Mont-Tremblant, à Mont-Tremblant, Québec du 2000-05-04 au 2000-05-06;

0310

IL EST PROPOSÉ PAR Carolyn Curiale que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise un maximum de sept (7) commissaires à participer au congrès printanier et à l'assemblée générale annuelle 2000 de l'ACSAQ, du 2000-05-04 au 2000-05-06 à Mont-Tremblant, Québec et qu'il autorise une dépense maximale de 750 \$ par commissaire, pour couvrir les coûts d'inscription, d'hébergement et de déplacement.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR : Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter MacLaurin, Nick Milas, Grace Nesi, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Mary Svtelis,

CONTRE : Walter Fogel, Steve Kmec, Edward Turchyniak

5.0 DOSSIERS À
L'ÉTUDE

5.1 Formation en planification d'urgence

Le directeur général a avisé le conseil que quelques jours après la dernière séance du conseil, la commission scolaire avait finalement reçu de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie l'autorisation d'offrir une formation en planification d'urgence à ses administrateurs par l'entremise du Collège canadien de protection civile.

Le directeur général adjoint a précisé que le Collège canadien de protection civile avait annoncé récemment qu'il n'offrira plus de cours spécialement conçus pour les administrateurs scolaires. M. Vallerand est actuellement en pourparlers avec cet organisme en vue d'organiser une formation sur mesure pour le personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour octobre prochain.

Mario Gaulin a réintégré la salle.

HEURE : 20 h 17

Walter Fogel s'est dit déçu que le cours de planification d'urgence ne pourra pas être offert avant l'année scolaire 2000-2001, car il croit que la sécurité des élèves et du personnel est compromise.

Le directeur général a répondu qu'il n'était pas d'accord avec M. Fogel, car les directions d'école prennent leur obligation de voir à la sécurité et au bien-être des élèves et du personnel au sérieux.

En réponse à une question de Steve Kmec concernant le financement de la formation en planification d'urgence, le directeur général a spécifié qu'un montant sera réservé à cette fin au budget de l'année scolaire 2000-2001, tout comme on l'a fait cette année.

5.2 Structure de l'ACSAQ :

Carolyn Curiale a expliqué que l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) revoyait périodiquement sa structure et qu'elle recommandait l'ajout d'une Commission sur la mission éducative des commissions scolaires et d'une Commission sur le financement des commissions scolaires.

Une discussion s'est ensuivie.

Natalie Auclair a intégré la salle.

HEURE : 20 h 30

Pierre Garofano a quitté la séance.

HEURE : 20 h 30

0311

000223-CA-
0160

IL EST PROPOSÉ PAR Carolyn Curiale que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications que l'on propose d'apporter à la structure de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ), telles qu'elles apparaissent au document n° 2000/02/23-CA-002, ET QUE les projets de modification soient amendés pour que le 2^e paragraphe des articles 10 e) et 10 f) se lise « La commission se compose de deux directeurs, ne provenant pas de la même commission scolaire, un commissaire ne faisant pas partie de la Direction ... »

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR :

Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Glen Haines,
Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Grace Nesi,
Nancy Rupnik, Morten Schrier, Mary Svotelis, Edward Turchyniak

ABSTENTION :

Natalie Auclair, Walter Fogel

Pierre Garofano a réintégré la salle.

HEURE : 20 h 33

5.3 Avis juridique sur les Règles de procédure :

Le directeur général a exposé l'avis juridique reçu sur certains articles de la Politique n° 2000-CA-04 : Règles de procédure des séances du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Le conseil a délibéré sur le sujet.

ATTENDU QUE la Politique n° 2000-CA-04 : Règles de procédure des séances du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été adoptée par le Conseil des commissaires à sa séance du 2000-01-26, par voie de résolution n° 000126-CA-0127;

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a demandé un avis juridique sur l'alinéa 4.2.4;

« 4.2.4 Convoquer un caucus lorsqu'il le juge nécessaire. »

IL EST PROPOSÉ PAR Nick Milas que compte tenu de l'avis juridique reçu de M^e Harold Ashenmil, avocat, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier maintienne tel quel l'alinéa 4.2.4 contenu dans la Politique n° 2000-CA-04 : Règles de procédure des séances du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

000223-CA-
0161

IL EST PROPOSÉ PAR Walter Fogel que la motion relative à l'alinéa 4.2.4 de la Politique n° 2000-CA-04 : Règles de procédure des séances du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier soit amendée pour se lire « 4.2.4 *Convoquer un caucus lorsqu'il le juge nécessaire pourvu que ledit caucus soit conforme aux dispositions de l'article 167 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3).* »

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR : Natalie Auclair, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Walter Fogel,
Glen Haines, Steve Kmec, Nick Milas,
Nancy Rupnik, Morten Schrier, Mary Svolitelis,

CONTRE : Steve Bletas, Pierre Garofano, Edward Turchyniak

ABSTENTION : Peter MacLaurin, Grace Nesi

0312

000223-CA-
0162

ATTENDU QUE la Politique n° 2000-CA-04 : Règles de procédure des séances du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été adoptée par le Conseil des commissaires à sa séance du 2000-01-26 par voie de résolution n° 000126-CA-0127;

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a demandé un avis juridique sur l'alinéa 4.2.8;

« 4.2.8 *Peut exiger qu'un membre quitte temporairement la séance.* »

IL EST PROPOSÉ PAR Morten Schrier que compte tenu de l'avis juridique reçu de M^e Harold Ashenmil, avocat, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier modifie l'alinéa 4.2.8 compris dans la Politique n° 2000-CA-04 : Règles de procédure des séances du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, en ajoutant à la fin de la phrase « *pour un motif valable, susceptible d'appel* ».

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR : Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino,
Pierre Garofano, Glen Haines, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas,
Grace Nesi, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Mary Svolitelis, Edward Turchyniak

CONTRE : Walter Fogel

000223-CA-
0163

ATTENDU QUE la Politique n° 2000-CA-04 : Règles de procédure des séances du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été adoptée par le Conseil des commissaires à sa séance du 2000-01-26 par voie de résolution n° 000126-CA-0127;

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a demandé un avis juridique sur l'ajout de l'alinéa 3.14 qui suit;

« *Lorsqu'une motion ou une politique est présentée au conseil pour la première fois, en principe, et soumise à une consultation de 60 jours, les délibérations sur des alinéas*

distincts ne sont pas admises. Les commissaires sont invités à débattre de sujets spécifiques durant les séances des comités ou avec le directeur concerné. Toute question qui demeure en suspens au terme de ce processus peut faire l'objet d'une discussion à la séance du conseil où la motion ou la politique est présentée. »

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Kmec que compte tenu de l'avis juridique reçu de M^e Harold Ashenmil, avocat, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier n'inclue pas l'alinéa 3.14 dans la Politique n^o 2000-CA-04 : Règles de procédures des séances du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adopté à l'unanimité

5.4 Calendrier des séances des comités :

Walter Fogel a noté que le calendrier des séances des comités était établi au début de l'année scolaire et que si un comité décidait de se réunir un soir où une autre réunion a déjà été prévue, il serait courtois d'en aviser l'autre comité pour éviter qu'il y ait un conflit d'horaire.

0313

Le président a demandé qu'il y ait une pause de dix (10) minutes.

HEURE : 20 h 40

La séance a repris.

HEURE : 20 h 52

Peter Haldimand est entré en communication par téléphone.

HEURE : 20 h 53

6.0 AFFAIRES CORPORATIVES

6.1 Demande d'emprunt à long terme – Centre administratif :

Le directeur général a avisé le conseil que la demande d'une autorisation d'emprunt pour la construction d'un nouveau centre administratif avait été approuvée.

En réponse à une question de Steve Kmec, le directeur général a mentionné que si la commission scolaire obtenait l'autorisation de vendre les écoles T. H. Bowes et Prince Charles, le produit de la vente serait utilisé conformément à l'instruction ministérielle.

000223-FR-
0165

ATTENDU QU'à sa séance du 1998-04-01, le conseil provisoire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n^o 980401-0099 relative au dépôt d'une demande d'autorisation d'emprunt auprès du ministère de l'Éducation en vue de la construction d'un centre administratif sur un terrain situé à proximité de la jonction de l'autoroute 15 et de l'autoroute 640;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, avant de recevoir l'autorisation ministérielle de procéder à la construction d'un centre administratif, a rempli, au coût de 625 607 \$, la condition établie par le ministère de l'Éducation, en procédant, à ses frais, à la rénovation d'une section de l'école secondaire Rosemère pour y accueillir les élèves de l'école primaire McCaig qui manquent de place;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a demandé l'autorisation d'étaler sur une période de vingt (20) ans le financement des investissements nécessaires au projet de construction d'un centre administratif;

ATTENDU QUE l'autorisation de principe reçu de la Direction des opérations budgétaires et financières du ministère de l'Éducation en date du 2000-02-10;

ATTENDU QU'il y a lieu de donner suite à cette autorisation par l'adoption d'une résolution d'emprunt par billet à long terme pour une durée n'excédant pas vingt (20) ans;

IL EST PROPOSÉ PAR Edward Turchyniak que, sur la recommandation du comité des ressources financières, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier contracte un emprunt au montant de deux millions deux cent cinquante mille dollars (2 250 000 \$) auprès de la Financière Banque Nationale située au 1155, rue Metcalfe à Montréal.

ET QUE cet emprunt soit effectué en date du 2000-02-25 et remboursable selon les modalités suivantes :

1) Que cet emprunt porte intérêt au taux de 6,9444 pour cent de la Financière Banque Nationale.

0314

2) Que cet intérêt soit payable à la Financière Banque Nationale semestriellement à compter du 2000-08-25.

3) Que cet emprunt soit contracté par un ou des billets à terme pour le montant de l'emprunt portant intérêt au taux précité et remboursable selon l'échéance prévue, étant entendu que le coût du service de la dette annuel sera à la charge de la commission scolaire.

4) Que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise le président et, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président, ainsi que le directeur général et, en son absence ou à sa connaissance, la directrice des ressources financières à signer au nom de ladite commission scolaire le ou les billets, à poser tout acte et à signer tout autre document qu'ils jugeront utiles pour donner plein effet aux présentes.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR :

**Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino,
Walter Fogel, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand,
Peter MacLaurin, Nick Milas, Grace Nesi, Nancy Rupnik,
Morten Schrier, Mary Svolitelis, Edward Turchyniak**

ABSTENTION :

Steve Kmec

6.2 Conseil d'administration de l'ACSAQ pour 2000-2001 :

Le directeur général a expliqué que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier avait le droit de nommer deux (2) délégués au Conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ).

Le président a demandé des propositions de candidat pour le premier poste de délégué au Conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ).

Pierre Garofano a proposé Carolyn Curiale. M^{me} Curiale a accepté de se porter candidate.

Comme il n'y avait aucune autre proposition, le président a déclaré M^{me} Curiale élue au poste de déléguée de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier au Conseil d'administration de l'ACSAQ.

000223-CA-
0166

ATTENDU QUE le directeur de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) a demandé aux commissions scolaires membres de lui fournir les noms des délégués qui siégeront au Conseil d'administration de l'ACSAQ ;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Garofano que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme **Carolyn Curiale** au Conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec pour l'année scolaire 2000-2001.

Adopté à l'unanimité

Le président a demandé des propositions de candidat pour le deuxième poste de délégué au Conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ).

Edward Turchyniak a proposé Peter Haldimand. M. Haldimand a refusé de se porter candidat.

Grace Nesi a proposé William Pollock. Le président a stipulé que M. Pollock s'est dit intéressé à siéger au Conseil d'administration de l'ACSAQ.

0315

Walter Fogel a proposé Glen Haines. M. Haines a refusé de se porter candidat.

Comme il n'y avait aucune autre proposition, le président a déclaré M. Pollock élu au poste de délégué de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier au Conseil d'administration de l'ACSAQ.

000223-CA-
0167

ATTENDU QUE le directeur de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) a demandé aux commissions scolaires membres de lui fournir les noms des délégués qui siégeront au Conseil d'administration de l'ACSAQ ;

IL EST PROPOSÉ PAR Grace Nesi que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme **William Pollock** au Conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec pour l'année scolaire 2000-2001.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR :

**Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino,
Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Steve Kmec,
Peter MacLaurin, Nick Milas, Grace Nesi, Nancy Rupnik,
Morten Schrier, Mary Svtelis, Edward Turchyniak**

ABSTENTION :

Walter Fogel

6.3 Nominations à la Direction de l'ACSAQ pour 2000-2001 :

Le président a demandé des propositions de candidat pour les postes de président, vice-président et membre à mandat spécial à la Direction de l'ACSAQ pour l'année scolaire 2000-2001.

Nazario Facchino a proposé Carolyn Curiale. M^{me} Curiale a accepté de se porter candidate.

Comme il n'y avait aucune autre proposition, le président a déclaré M^{me} Curiale candidate au poste de membre à mandat spécial à la Direction de l'ACSAQ.

000314-CA-
0168

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Niding que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier propose Carolyn Curiale comme candidate au poste de membre à mandat spécial à la Direction de l'ACSAQ pour l'année scolaire 2000-2001.

Adopté à l'unanimité

Peter Haldimand a interrompu la communication téléphonique.

HEURE : 21 h

6.4 Cartes socio-économiques :

Le directeur général a expliqué que de nouvelles cartes socio-économiques avaient été élaborées pour remplacer celles utilisées depuis environ 1975. Il a informé le conseil que le ministère de l'Éducation utilise les cartes socio-économiques pour déterminer le montant des subventions et des allocations octroyées aux commissions scolaires. Il a déclaré que les commissions scolaires remettent en question l'exactitude de ces cartes, car les statistiques établies pour certaines écoles ne concordent pas avec les prévisions des commissions scolaires.

Nazario Facchino a quitté la séance.

HEURE : 21 h 05

0316

En réponse à une question posée par Steve Kmec, le directeur général a mentionné qu'il ne savait pas si la révision des cartes socio-économiques aurait un impact sur le programme lait-école, mais que ces cartes sont utilisées pour calculer l'allocation versée à la commission scolaire.

Le directeur général a avisé le conseil que l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophones avait demandé à l'ACSAQ d'entreprendre, avec le concours de toutes les commissions scolaires anglophones, une analyse approfondie des cartes aux fins de réévaluation des allocations octroyées aux commissions scolaires.

Nazario Facchino a réintégré la salle.

HEURE : 21 h 09

Le directeur général adjoint a montré les cartes socio-économiques produites pour la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et il a expliqué les facteurs retenus par le ministère de l'Éducation pour déterminer les prévisions en effectifs scolaires pour notre commission scolaire.

Edward Turchyniak a quitté la séance.

HEURE : 21 h 10

Comme le vice-président était absent, le président a demandé au président du comité exécutif de présider la séance.

Le président a quitté la séance.

HEURE : 21 h 15

Le président a réintégré la salle.

HEURE : 21 h 19

Une discussion s'est ensuivie.

6.5 Vente de l'école Rawdon :

Le directeur général a présenté la motion qui suit en précisant que l'immeuble appartient à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, mais que l'église anglicane Christ est propriétaire du terrain et qu'elle a accepté de le vendre à la municipalité de Rawdon.

000223-CA-
0169

ATTENDU QUE la municipalité de Rawdon s'est dite intéressée à faire l'acquisition de l'ancienne école primaire Rawdon située au 3797 Metcalfe, sur le lot 17-203 du cadastre de la municipalité de Rawdon;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a accepté de vendre le bâtiment à la municipalité de Rawdon pour la somme nominale de 1,00 \$;

ATTENDU QUE la commission scolaire a loué le lot 17-203, propriété de l'église anglicane Christ, à Rawdon, avec la condition que le terrain soit retourné à l'église si le bâtiment ne fait plus office d'école protestante;

ATTENDU QUE l'église anglicane Christ a accepté de vendre le lot 17-203 à la municipalité de Rawdon;

ATTENDU QUE la Direction appuie cette transaction;

IL EST PROPOSÉ PAR Walter Fogel que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier demande au ministre de l'Éducation l'autorisation de procéder à la vente du bâtiment situé sur le lot 17-203 du cadastre de la municipalité de Rawdon, conformément à l'entente qui a été négociée par la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

0317

ET QUE tous les coûts inhérents à la vente, c.-à-d. les frais d'actes, de notaire, d'arpentage, etc. soient à la charge de l'acheteur.

DE PLUS que la vente du bâtiment soit subordonnée à l'approbation du ministère de l'Éducation.

Adopté à l'unanimité

Edward Turchyniak s'est excusé et il est parti.

HEURE : 21 h 20

7.0 TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION

Aucun rapport.

8.0 RESSOURCES HUMAINES

Le directeur général a expliqué la motion qui suit en mentionnant que M. Greschner occupe actuellement le poste de responsable à l'école primaire Genesis.

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Niding que, sur la recommandation du directeur général, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier accorde une promotion temporaire à la personne nommée ci-dessous, en l'affectant au poste indiqué, pour la période déterminée, en vertu de l'article 5-5.00 de la convention collective des enseignantes et enseignants protestants et de son contrat individuel.

Fred Greschner

directeur
école primaire Genesis

à compter du 2000-02-03
jusqu'au retour du
directeur titulaire

Adopté à l'unanimité

9.0 RESSOURCES MATÉRIELLES

9.1 Appel d'offres public pour l'école de Blainville – Architecte :

Le directeur général a précisé que l'école qui sera construite à Blainville aura une capacité d'accueil de 372 élèves et que le projet sera financé par le gouvernement du Québec et le ministère du Patrimoine canadien.

En réponse à une question posée par Steve Kmec, le directeur général a dit que la Ville de Blainville n'avait pas encore fourni le terrain sur lequel l'école sera érigée, mais que des pourparlers étaient en cours avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et la Ville pour choisir l'emplacement.

Mario Gaulin a fait un « rappel au règlement » et il a demandé ce que le terrain avait à voir avec le choix de l'architecte et de l'ingénieur-conseil, puis il a suggéré de passer à autre chose.

Walter Fogel s'est dit intéressé à siéger au comité chargé de l'étude des soumissions relatives au projet de construction.

000223-MR-0171

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation a autorisé la construction d'une école primaire à Blainville;
0318

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit avoir recours aux services d'un architecte pour réaliser ce projet;

ATTENDU QUE conformément à l'Instruction ministérielle, l'architecte doit être choisi par voie d'appel public de candidatures et les devis doivent être dans les limites du budget alloué au projet;

ATTENDU QUE la Direction et le Comité des ressources financières recommandent de procéder à l'appel public de candidatures pour le choix de l'architecte;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Garofano que, sur la recommandation du Comité des ressources matérielles, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à un appel public de candidatures pour le choix d'un architecte pour la réalisation du projet de construction de l'école primaire Blainville.

Adopté à l'unanimité

9.2 Appel d'offres public pour l'école de Blainville – Ingénieur :

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation a autorisé la construction d'une école primaire à Blainville;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit avoir recours aux services d'un ingénieur-conseil pour réaliser ce projet;

ATTENDU QUE conformément à l'Instruction ministérielle, l'ingénieur-conseil doit être choisi par voie d'appel public de candidatures et les devis doivent être dans les limites du budget alloué au projet;

ATTENDU QUE la Direction et le Comité des ressources financières recommandent de procéder à l'appel public de candidatures pour le choix de l'ingénieur-conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Garofano que, sur la recommandation du Comité des ressources matérielles, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à un appel public de candidatures pour le choix d'un ingénieur-conseil pour la réalisation du projet de construction de l'école primaire Blainville.

Adopté à l'unanimité

9.3 Vente des écoles primaires T. H. Bowes et Prince Charles :

Le directeur général a présenté la motion relative à la vente des écoles T. H. Bowes et Prince Charles et il a passé les conditions de vente en revue. Il a précisé que le ministère de l'Éducation avait approuvé la vente.

Le conseil a délibéré sur le sujet.

Walter Fogel s'est dit stupéfait que ce sujet n'ait pas été discuté publiquement avant aujourd'hui et que les décisions aient été prises lors d'un caucus. Il s'est aussi opposé à ce que le directeur général soit mandaté de négocier la vente de ces écoles.

Carolyn Curiale a fait un « rappel au règlement » et elle a avisé M. Fogel que la question de la vente de ces deux (2) écoles faisait aujourd'hui l'objet d'une discussion publique. Elle a ajouté qu'elle était contrariée par la remarque de M. Fogel, car il sous-entend que le conseil traite furtivement de certains sujets et prend des décisions à huis clos.

0319

Glen Haines a soulevé une interrogation au sujet du terrain situé entre les deux écoles. Le directeur général a précisé que l'école Notre-Dame de Nareg ne pourra pas prendre possession du terrain avant 2002, soit après avoir rempli toutes les conditions prévues au contrat de vente de l'école Prince Charles, mais qu'elle pourra l'utiliser à compter du 1^{er} juillet 2000.

IL EST PROPOSÉ PAR Grace Nesi que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier accepte l'offre de l'école Notre-Dame de Nareg pour l'achat de l'école primaire T. H. Bowes et de l'école primaire Prince Charles aux conditions énumérées ci-après, sous réserve de l'approbation du ministre de l'Éducation :

- ❖ Le prix d'achat des écoles primaires T. H. Bowes et Prince Charles sera de 1 200 000 \$, payable en deux versements : 700 000 \$ le 1^{er} juillet 2000 et 500 000 \$ le 1^{er} juillet 2002.

- ❖ Comme preuve de sa bonne foi, l'école Notre-Dame de Nareg placera un dépôt de 70 000 \$ en fiducie d'ici le 15 mars 2000.
- ❖ La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier continuera d'occuper les locaux de l'école primaire Prince Charles, sans frais, jusqu'au 30 juin 2002.
- ❖ L'école Notre-Dame de Nareg pourra utiliser le terrain situé entre les écoles T. H. Bowes et Prince Charles, à l'exclusion d'une aire de stationnement, sans frais additionnels, du 1^{er} juillet 2000 au 30 juin 2002.
- ❖ L'école Notre-Dame de Nareg accepte les écoles primaires T. H. Bowes et Prince Charles dans leur état actuel. La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier cédera l'école primaire Prince Charles le 1^{er} juillet 2002, dans son état actuel, exception faite de l'usure normale.
- ❖ L'école Notre-Dame de Nareg accepte de ne pas revendre les écoles primaires T. H. Bowes et Prince Charles avant au moins quinze ans, à moins d'obtenir le consentement de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.
- ❖ L'école Notre-Dame de Nareg prend à sa charge tous les frais d'actes et de notaire reliés à la vente.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR :

**Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino,
Pierre Garofano, Glen Haines, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas,
Grace Nesi, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Mary Svoltelis**

CONTRE :

Walter Fogel

10.0 RESSOURCES FINANCIÈRES

10.1 Budget révisé 1999-2000 :

Le directeur général a déposé le budget révisé 1999-2000 à titre informatif. Il a mentionné que le Comité des ressources financières procédera à l'analyse du document à sa séance du 2000-03-08 et que le budget sera présenté au conseil pour adoption le 2000-03-22.

0320

10.2 Frais exigés des parents :

Le directeur général a avisé le conseil que le ministre de l'Éducation a annoncé qu'une aide financière de 15 millions \$ sera accordée aux commissions scolaires pour réduire les frais encourus par les parents cette année. La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier aura droit à 175 000 \$. Cette somme sera répartie entre les écoles et il appartiendra à chaque direction d'école, en collaboration avec le conseil d'établissement, de déterminer la meilleure façon de créditer les parents. Il a précisé que les sommes allouées devaient être utilisées durant l'année scolaire 1999-2000.

De plus, il a expliqué que le montant alloué par élève variait entre 10 \$ et 20 \$ selon l'école et ne couvrirait pas la totalité des frais.

Une discussion s'est ensuivie.

11.0 SERVICES
ÉDUCATIFS

11.1 Temps alloué à chaque matière – écoles primaires :

Le directeur général a examiné les répartitions de matières approuvées pour l'année scolaire 2000-2001. Il a précisé que l'école primaire Genesis et l'Académie Hillcrest n'avaient pas encore approuvé la proposition faite par la direction de leur école, bien que celle-ci soit conforme au régime pédagogique et à la politique de la commission scolaire.

En réponse à une question de Pierre Niding concernant l'article 218.2 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3), le directeur général a déclaré que la commission scolaire avait le droit de substituer ses décisions à celles d'un conseil d'établissement qui négligeait de se conformer à un règlement ou à une politique. Les écoles visées ont été notifiées que la commission scolaire pourrait trancher si aucune décision n'était prise sur le temps alloué à chaque matière.

Le conseil a délibéré sur le sujet.

000223-ED-
0170

IL EST PROPOSÉ PAR Nazario Facchino que, sur la recommandation du Comité des services éducatifs, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la répartition des matières approuvée par le conseil d'établissement de chaque école primaire pour l'année scolaire 2000-2001, car le temps alloué à chaque matière est conforme à l'article 2.2 de la politique de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier n° 99-ED-03 : Programme d'études des écoles primaires.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR :

**Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino,
Pierre Garofano, Glen Haines, Steve Kmec, Peter MacLaurin,
Nick Milas, Grace Nesi, Nancy Rupnik, Mary Svoitelis**

ABSTENTION :

Walter Fogel, Morten Schriur

12.0 ÉDUCATION DES ADULTES

Aucun rapport.

13.0 TRANSPORT SCOLAIRE

13.1 Vente du parc d'autobus et des parcours de la commission scolaire :

Le directeur général a précisé que la prochaine séance du Comité de transport aura lieu le 2000-04-03, car la réunion du 2000-03-06 a été annulée.

0321

000223-TS-
0174

IL EST PROPOSÉ PAR Peter MacLaurin que, sur la recommandation du Comité de transport, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la vente du parc d'autobus et des parcours correspondants par voie d'appel d'offres public; ET QUE la vente soit complétée pour le début de l'année scolaire 2000-2001.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR :

**Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino,
Pierre Garofano, Glen Haines, Steve Kmec, Peter MacLaurin,**

CONTRE :

Walter Fogel, Nick Milas

15.0 PLANIFICATION
D'URGENCE

Aucun rapport.

17.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Anita Van der Ven a demandé si les élèves étaient obligés d'acheter des calculatrices graphiques. Le directeur général a mentionné que l'achat de cette calculatrice n'était pas obligatoire et que la commission scolaire avait fait l'acquisition de calculatrices graphiques pour les classes.

18.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

19.0 QUESTIONS DIVERSES

Walter Fogel a demandé pourquoi les revenus d'emploi du Québec étaient imprimés en français seulement. Mario Gaulin a spécifié que ces formulaires n'étaient disponibles qu'en français.

20.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Nancy Rupnik que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

HEURE : 22 h 10

PROCHAINE SÉANCE > ORDINAIRE > 2000-03-22

Robert Vallerand, secrétaire général

Steve Bletas, président